



ᐃᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᐅᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ  
ᐅᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ

**NUTAQQANUT INULRAMIRNULLU**  
UQAQTIKHAANIK

REPRÉSENTANT DE  
**L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE**

REPRESENTATIVE FOR  
**CHILDREN AND YOUTH**

C. P. 488, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0 | 867-975-5090 (1-855-449-8118) | [contact@rcynu.ca](mailto:contact@rcynu.ca) | [www.rcynu.ca/fr](http://www.rcynu.ca/fr)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour diffusion immédiate

22 mai 2019

#### **Le Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse publie un rapport sur les services en santé mentale offerts aux jeunes Nunavummiuts**

**Iqaluit, Nunavut** – Le Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse a terminé son enquête sur les services en santé mentale offerts aux jeunes du territoire. Aujourd'hui, le Bureau publiera son rapport, *pour être bien dans notre tête, notre opinion doit compter : enquête réalisée avec l'aide des jeunes concernant les services en santé mentale offerts aux jeunes Nunavummiuts*.

Dans le rapport, le Bureau présente 15 recommandations au gouvernement territorial, expose en détail son processus d'enquête et ses résultats, et met en lumière les intérêts et les idées des jeunes sur les manières d'améliorer les services en santé mentale pour qu'ils répondent davantage à leurs besoins.

« Comme l'énoncent les articles 24 et 39 de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, tous les enfants et les jeunes ont droit à des soins de santé adéquats, y compris en matière de santé mentale, et les gouvernements doivent protéger ces droits », a déclaré la représentante de l'enfance et de la jeunesse, Sherry McNeil-Mulak.

Bien qu'il existe des initiatives méritoires et des personnes dévouées qui prodiguent des services en santé mentale partout sur le territoire, le système actuel est inadéquat et ne répond pas aux besoins des enfants et des jeunes du Nunavut. « On ne peut pas s'attendre à du changement sans promettre un investissement considérable et sans modifier la manière dont nous répondons aux besoins des jeunes Nunavummiuts », ajoute M<sup>me</sup> McNeil-Mulak.

Il s'agit de la première enquête systémique menée par le Bureau. Une conférence de presse pour souligner la publication du rapport aura lieu dans ses locaux aujourd'hui, de 9 h 30 à 10 h 30.

#### **Pour obtenir de plus amples renseignements :**

Kim Foster

Gestionnaire des communications et de la sensibilisation du public

Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse

867 975-5091 | [kfoster@rcynu.ca](mailto:kfoster@rcynu.ca)

-30-

---

**Le Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse** est un organisme indépendant de défense des droits des enfants et des jeunes qui veille à ce que le gouvernement du Nunavut respecte et protège les droits et les intérêts des jeunes Nunavummiutes et Nunavummiuts. Visitez son site web à l'adresse [www.rcynu.ca/fr](http://www.rcynu.ca/fr).